

Appui au Développement des Filiales
Hautiques du Bénin

ADEFIH



(ADEFIH - BEN 06 013 11)

FILIERES HAUTIQUES DU BENIN

APPUI AU DEVELOPPEMENT DES

RAPPORT ANNUEL 2010

AGENCE BELGE
DE DEVELOPPEMENT

CTB



4 LISTE DES ACRONYMES 4

1 FICHE PROJET 6

2 RÉSUMÉ 8

 2.1 APERÇU DE L'INTERVENTION 8

 2.2 POINTS SAILLANTS 8

 2.3 LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS 9

3 ÉVOLUTION DU CONTEXTE 10

4 ANALYSE DE L'INTERVENTION 13

 4.1 ANCRAGE INSTITUTIONNEL ET MODALITÉS D'EXÉCUTION 13

 4.2 OBJECTIF SPÉCIFIQUE 13

 4.2.1 Indicateurs 14

 4.2.2 Analyse des progrès réalisés 14

 4.2.3 Risques & hypothèses 15

 4.2.4 Critères de qualité 16

 4.2.5 Impact 16

 4.2.6 Leçons apprises et recommandations 16

 4.3 RÉSULTAT 1 18

 4.3.1 Indicateurs 18

 4.3.2 Bilan activités 19

 4.3.3 Analyse des progrès réalisés 19

 4.3.4 Risques et hypothèses 19

 4.3.5 Critères de qualité 20

 4.3.6 Exécution budgétaire 20

 4.3.7 Leçons apprises et recommandations 20

 4.4 RÉSULTAT 2 20

 4.4.1 Indicateurs 20

 4.4.2 Bilan activités 22

 4.4.3 Analyse des progrès réalisés 22

 4.4.4 Risques et hypothèses 23

 4.4.5 Critères de qualité 23

Richard P. GNIMAVO
 Le Responsable National
 COME
 Responsables

7 ANNEXES 30

6 SUIVI DES DECISIONS PRISES PAR LA SMCL 29

5 BÉNÉFICIAIRES 27

4.5 1 Indicateurs 24

4.5 2 Bilan activités 25

4.5 3 Analyse des progrès réalisés 25

4.5 4 Risques et hypothèses 26

4.5 5 Critères de qualité 26

4.5 6 Exécution budgétaire 26

4.5 7 Leçons apprises et recommandations 26

4.6 Exécution budgétaire 23

4.7 Leçons apprises et recommandations 23

4.5 RÉSULTAT 3 24

Liste des acronymes

AC	Autorité Compétente ¹
AFSCA	Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire
APNVA	Approche Participative Niveau Village
AT	Assistant Technique (du projet)
ATEP	Association des Transformateurs et Exportateurs de Produits Halieutiques
BPGE	Bonnes Pratiques de Gestion Environnementale
BPH	Bonnes Pratiques d'Hygiène
BPCF	Bonnes Pratiques de Conservation par le Froid
CAPAD	Collectif des Associations Paysannes pour l'Auto développement
CeCPA	Centres communaux de Promotion Agricole
GeRPA	Centres Régionaux de Promotion Agricole
CI(N)	Conteneur Isotherme (Normalisé)
CTB	Coopération Technique Belge
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DANA	Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (du MAEP)
DCP	Dispositif de Concentration de Poissons
DMCO	Direction de la Métrologie et du Contrôle de la Qualité (du MIC)
DTF	Dossier Technique et Financier
FAFA /AD	Facilité d'Appui aux Filiales Agricoles dans les Départements de l'Atacora Donga
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
HACCP	Hazard Analysis Critical Control Points (méthode d'évaluation qualité)
HAP	Hydrocarbone polyaromatique
INECN	Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature
INRAB	Institut National des Recherches Agricoles du Bénin
LCA	Laboratoire Centre Atlantique
LCSSA	Laboratoire de Contrôle de Sécurité Sanitaire des Aliments
LSSÉE	Laboratoire des Sciences des Soils, des Eaux et de l'Environnement
MAEP	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
MIC	Ministère de l'Industrie et du Commerce)

ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation des Producteurs
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PASP	Projet d'Appui au Secteur Privé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPR	Pratiques de Pêche Responsable
PSCMA	Plan de Surveillance des Contaminants du Milieu Aquatique
PSRSEB	Plan Stratégique pour la Relance du Secteur Agricole au Bénin
SACCE	Système Amélioré de Collecte des Crevettes d'Exportation
SFP	Strengthening Fisheries Project
SHEA	Section Hygiène Eaux et Aliments
SWOT	Forces Faiblesses Opportunités Menaces
UE	Union Européenne
UGP	Unité de Gestion du Projet

Financé par
 - Royaume de Belgique (DGD)
 - Gouvernement béninois

Agence d'exécution
 - Agence Belge de Développement (CTB)

Structure de tutelle
 - Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)

Localisation du projet
 - Direction des Pêches (DP)
 Département du Mono et Atlantique – Bénin

Début du projet: Mars 2008

Durée 36 mois

Budget
 Partie Belge : 2 500 000 EURS

Partie Béninoise : 410 606 EURS

Total : 2 910 606 EURS

Secteur (s)
 Agriculture

Sous-secteur(s)
 Pêche

Objectifs

Le projet, qui a débuté en mars 2008, vise à réduire la pauvreté au sein des communautés de pêcheurs du lac Ahémé par un meilleur accès aux marchés national, régional et international ; et cela dans une perspective de développement durable

Pour y parvenir, les productions de crevettes du lac Ahémé seront améliorées, sécurisées et mieux valorisées par des pratiques de pêche responsable, des modalités de maintenance et de conditionnement adéquates.

ADEFIH s'oriente plus particulièrement vers l'obtention de trois résultats :

1. Les conditions sanitaires de production, de collecte et de transport des produits de la pêche sont améliorées sur le lac Ahémé ;
2. Les capacités de l'Autorité Compétente en matière de contrôle sanitaire des produits de la pêche et de formation des acteurs à la base sont renforcées ;
3. Des études et des activités complémentaires sont réalisées pour assurer la pérennité et la qualité des productions halieutiques.

Dans le cadre de son appui pour la réalisation des analyses des produits phytosanitaires, le projet ADEFIH a acquis un chromatographe au profit du LCSSA. projet et réédité pour l'occasion.

La formation des acteurs a occupé une place prépondérante dans les activités du projet en 2010. Une deuxième vague de formations des acteurs à la base a eu lieu. Il s'agit, comme en 2009, de formations en matière de bonnes pratiques d'hygiène, de pêche responsable, de gestion environnementale et de bonnes pratiques de conservation des produits sur la base des manuels didactiques illustrés réalisés par le

Groupe d'intérêt Economique est l'option jugée la plus pertinente. caractérisée par des difficultés qui compliquent la mise en place du SACCE, le pour la mise en œuvre effective du SACCE mais, dans la situation actuelle, transition, et un mode de gestion définitif. L'option de la Coopérative est préconisée infrastructures, deux scénarii possibles ont été définis : un mode de gestion mission d'expertise pour la détermination du mode de gestion des dites sans la finalisation des travaux de construction des infrastructures. A l'issue d'une faire l'objet d'une acquisition par appel d'offres dont le lancement ne pouvait se faire halieutiques ont été réceptionnées sans les équipements. Ces derniers devaient En effet, les infrastructures de débarquement et de manutention des produits

Si l'année 2009 a été une année de croisière des activités du projet ADEFIH, 2010 a permis de consolider la plupart des activités et de démarrer celles qui avaient connu du retard en début d'exécution, ce qui a permis d'atteindre un taux d'exécution physique de 75% à fin décembre 2010.

2.2 Points saillants

Budget	Dépenses par année			au 31/12/2010	Solde budget	Taux d'exécution
	2008	2009	2010			
2 500 000	493 275	1 111 767	518 934	2 123 976	376 024	85%

Logique d'intervention	Efficacité	Effizienz	Durabilité
Objectif Spécifique	B	B	B
Résultat 1	B	B	B
Résultat 2	B	B	B
Résultat 3	B	B	B

2.1 Aperçu de l'intervention

2 Résumé

Par rapport aux activités complémentaires devant permettre d'assurer la pérennité de fumage à titre démonstratif a été mis en service et le reboisement des bassins versants de 20ha supplémentaires ont été réalisés dans la commune de Comè.

En 2010, et au titre des activités de gestion, il est à noter la réalisation de l'audit financier du projet, l'évaluation finale du projet, l'audit de la Cour des Comptes ainsi que l'évaluation de la qualité des prestations de la CTB à travers les projets y compris le projet ADEFIH

2.3 Leçons apprises et recommandations

Des facteurs externes importants influent sur l'atteinte de l'objectif spécifique du projet. Ces facteurs qui ne relèvent pas de la maîtrise exclusive du projet portent essentiellement sur le désensablement du chenal Aho qui n'est pas exécuté jusqu'à ce jour et de la reprise effective encore attendue des activités par deux usines exportatrices sur les trois présentes à ce jour.

Par ailleurs, un projet tel qu'ADEFIH, qui comprend d'importants investissements lourds dont la réalisation est liée aux procédures de marchés publics béninois devrait avoir une durée d'exécution qui tienne compte des réalités du pays à savoir les problèmes de lourdeur administrative dans le processus de passation des marchés publics

Avant le démarrage de tout projet d'appui à une filière, il serait souhaitable de s'assurer que les autres éléments de la chaîne des valeurs de la filière ne constituent pas un blocage sérieux pour l'atteinte des objectifs du projet. Si de tels risques existent, il est important de voir dans quelle mesure trouver des solutions à ces handicaps. A cet effet, il serait recommandé de s'orienter dans le cadre de l'appui à une filière vers l'option Programme pouvant couvrir toute la filière.

3 Evolution du contexte

Le Bénin exporte depuis plus d'une dizaine d'années des crevettes vers les pays de l'Union Européenne et était sur la liste n°2 des pays exportateurs. Afin d'évaluer la conformité du système d'assurance qualité béninois par rapport aux exigences réglementaires de l'Union Européenne, une mission des inspecteurs européens de l'Office Alimentaire et Vétérinaire (OAV/UE) s'est déroulée au Bénin du 07 au 11 octobre 2002. La mission a relevé sur toute la chaîne, des déficiences ne pouvant garantir l'état sanitaire des produits halieutiques et a formulé des recommandations notamment :

- le renforcement des capacités de l'Autorité Compétente (AC) ;
- l'organisation des acteurs à la base autour de la qualité (formation en Hazard Analysis Critical Control Points, en bonnes pratiques d'hygiène et en bonnes pratiques de gestion environnementale) ;
- l'aménagement des sites de débarquement,
- etc.

Sur la base des résultats de cette mission, le Bénin a procédé à la destruction de plusieurs tonnes de produits traités par les usines de transformation et à l'auto-suspension des exportations de ses produits de pêche vers les pays de l'Union Européenne (UE) à partir du 11 juillet 2003, jusqu'à l'accomplissement de certaines mesures correctives relatives à la mise en œuvre des différentes recommandations.

De juillet 2003 à janvier 2005, d'importants efforts ont été fournis par l'ensemble des acteurs de la filière (Autorité Compétente, industriels, laboratoires,) avec l'assistance des partenaires techniques et financiers (programme Qualité UEMOA/ONUDI/UE, programme ACP/SFP, PASP, Coopération Technique, etc.) afin d'effectuer les actions correctives nécessaires pour que les conditions de capture, de collecte, de transport et de transformation des produits halieutiques soient saines et en conformité avec les exigences de la réglementation européenne. De ce fait, l'auto-suspension a été levée en février 2005 et le Bénin a repris les exportations vers l'Union Européenne.

Suite à la seconde mission des inspecteurs de l'OAV en juin 2009 le Bénin est admis sur la liste unique des pays autorisés à exporter des produits de pêche sur le marché européen à compter du 1^{er} janvier 2010.

Cette reprise des exportations n'est évidemment pas un acquis définitif, la réorganisation de la filière a continué à travers la mise en œuvre du plan d'actions correctives dans la perspective de maintenir autant que possible le niveau requis pour garantir la qualité à travers les meilleures conditions de sécurité sanitaire

d'exploitation des produits.

C'est dans ce cadre que les actions ci-après ont été menées:

- la prise des textes relatifs aux cinq paquets hygiènes équivalents aux règlements 178, 852, 853, 854, 882 de l'Union Européenne par l'Autorité Compétente ;
- le recensement des pêcheurs et des collecteurs des produits de pêche ;
- l'immatriculation des embarcations de pêche ;
- la formation des pêcheurs sur les bonnes pratiques d'hygiène (BPH), les bonnes pratiques de gestion environnementales (BPGÉ) et les bonnes pratiques de conservation par le froid (BPCF) ;
- l'équipement des pêcheurs formés en petits matériels de conservation et d'entretien composés de glacière, de sceaux en plastique, de passoirs, de brosse et bassines
- l'acquisition de caissons isothermes normalisés à utiliser par les usines,
- l'aménagement des sites de débarquement notamment au lac Ahémé ;
- la construction et l'équipement d'un laboratoire de référence ;
- etc.

Pour appuyer le Bénin dans l'aménagement des sites de débarquement, le Royaume de Belgique a pris l'option en 2007, de soutenir le Gouvernement de la République du Bénin à travers le projet Appui au Développement des Filières Halieutiques du Bénin (ADEFIH)

Par ailleurs, suite à la requête formulée par le MAEP pour solliciter un appui pour l'opérationnalisation du Laboratoire de Contrôle de Sécurité Sanitaire des Aliments (LCSSA), la coopération belge qui accompagne déjà le MAEP à travers le Programme d'Appui à l'Expertise de l'Etat béninois (PAEX) pour la création de l'Autorité Béninoise de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) a jugé pertinent de donner un avis favorable à cette requête et de l'inscrire dans le cadre des activités du Projet d'Appui au Développement des Filières Halieutiques (ADEFIH). L'objectif fondamental de cette requête est de contribuer à l'amélioration des conditions de sécurité sanitaire des produits de pêche

A cet effet, une concertation organisée entre le MAEP et la partie belge a retenu le principe de transférer le reliquat du PAMRAD vers ADEFIH afin d'assurer l'opérationnalisation du LCSSA à travers les différentes activités de ce projet. Il s'agit notamment, de l'appui à la mise en place des équipements et matériels consommables et à la prise en charge partielle du personnel prioritaire devant assurer le démarrage effectif des activités du LCSSA et lancer sa mise en route. Le reliquat à transférer à ADEFIH s'élève à 529 931,90 euros Compte tenu de délai

restant pour la clôture du projet ADEFIH, certaines activités liées à ce reliquat ont connu un début d'exécution bien que le transfert ne soit pas effectif

L'objectif visé à travers les activités devra permettre au Bénin de se doter d'outils lui permettant de produire, de transformer, de commercialiser, d'exporter des produits agricoles et agro-alimentaires qui respectent les normes sanitaires reconnues sur le plan international et de se positionner dans un environnement où la qualité est un défi constant à relever.

4 Analyse de l'intervention

4.1 Ancrage institutionnel et modalités d'exécution

La Direction des Pêches - structure de tutelle du projet est fortement impliquée dans la mise en œuvre des activités du projet et est partie prenante du Comité Technique de Suivi (CTS). Elle est aussi le Maître d'Ouvrage de la construction des BOC et PFT. En 2009, les formations des acteurs à la base ont été réalisées par les inspecteurs de la Direction des Pêches (DP). Le fonctionnement des infrastructures constitue l'une des priorités de la Direction des Pêches en cette fin d'année 2010.

Au niveau communal, les agents de contrôle des produits halieutiques des CeCPA sont également impliqués dans les activités du projet à travers les formations des acteurs à la base tant en 2009 qu'en 2010, et les séances de sensibilisation des populations riveraines du lac suivi des séances de restitution.

Afin de permettre au projet de s'inscrire dans la durabilité, un mode de gestion des infrastructures est défini et sa mise en place est en cours. Ceci permet aux différents acteurs de la filière de gérer les BOC et PFT sans l'intervention du projet. Les acteurs des autres filières halieutiques (crabe, poisson) seront également impliqués dans la gestion des infrastructures dans un avenir plus ou moins proche.

4.2 Objectif spécifique

L'objectif spécifique du projet est : « Les productions de crevettes du lac Ahémé sont améliorées, sécurisées et mieux valorisées par des pratiques de pêche responsables et contrôlées et des modalités de maintenance et de conditionnement conformes à celles exigées par les normes européennes. »

L'indicateur de cet objectif est : « Les exportations de crevettes reprennent et augmentent »

Comme précisé dans le rapport de l'évaluation de la qualité des prestations de la CTB de septembre 2010 (rapport Bénin p.51) : « L'indicateur de l'objectif spécifique est la reprise et augmentation des exportations de crevettes qui ne peut être mesurée une fois que toutes les infrastructures sont fonctionnelles donc bien après la fin du projet »

Il convient de rappeler que cet indicateur ne dépend pas uniquement des activités du projet mais qu'il est le résultat de l'action concertée de plusieurs acteurs (Direction des Pêches, secteur privé, autres PFT, etc)

Dans la mise en œuvre de ses activités, le projet ADEFIH n'a pas occulté l'aspect « genre ». En effet les femmes jouent un rôle prépondérant dans la transformation et la commercialisation des produits halieutiques autour du lac Ahémé. En 2010, sur un effectif de 100 mareyeuses et collecteurs formés, 98 femmes ont été prises en compte et le centre de fumage construit par le projet est géré par 42 femmes membres du groupement MAHOUGNON de Dado dans la commune de Bopa

2010

Dans le cadre de la coordination des initiatives avec les autres acteurs de développement du secteur, ADEFIH a développé une synergie avec le PADPPA sur les activités de reboisement des bassins versants et le désensablement et désenvasement du chenal Aho du lac Ahémé qui devaient être réalisés en décembre

Les résultats contribuent largement à l'objectif spécifique du projet. La mise en place des infrastructures de débarquement et de maintenance, le renforcement des capacités de l'Autorité Compétente et l'organisation des acteurs à la base autour de la qualité des produits constituent des conditions sine qua non pour la reprise des exportations. Dans ce cadre, le projet a confirmé son rôle de premier plan dans le dispositif d'amélioration des conditions sanitaires, d'organisation des actions de contrôle depuis la base à travers les communautés des pêcheurs.

4.2.2 Analyse des progrès réalisés

Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires	Les exportations de crevettes repréent	Les exportations
						X	augmentent
Objectif spécifique : Les productions de crevettes du lac Ahémé sont améliorées, sécurisées et mieux valorisées par des pratiques de pêche responsable, des modalités de maintenance et de conditionnement adéquates					Progrès : B		
					Les usines exportatrices n ont pas repris les activités bien que l'exportation vers l'UE soit autorisée déjà en février 2005		Cet indicateur n'est pas d'application à l'heure actuelle L'augmentation des exportations sera à vérifier sur plusieurs années cet indicateur est donc difficilement quantifiable sur la durée du projet ADEFIH

4.2.1 Indicateurs

De même, l'environnement a une place centrale dans le projet. La formation en bonnes pratiques de gestion environnementale, le reboisement des bassins versants, la restauration de mangroves, la construction de fours Chorkor permettant de réduire considérablement la quantité de bois nécessaire au fumage des produits halieutiques sont autant d'activités directement liées à l'amélioration de l'environnement de la zone d'intervention du projet. Dans ce cadre, l'initiative prise par les Assistants Junior de créer un jeu à portée éducative sur la gestion de l'environnement (LUD 'ECO) a été encouragée par le projet. Le LUD'ECO s'inscrit dans ce contexte et constitue une action importante sur la prise en compte de l'aspect environnemental dans la réalisation du projet.

4.2.3 Risques & hypothèses

Les risques et hypothèses auxnelles l'UGP est particulièrement attentive sont les suivants :

Risques	Niveau	Commentaire
Déensablement du chenal Aho	C	Condition permettant l'amélioration de la production naturelle des produits halieutiques. Le projet a souvent évoqué la situation auprès de différents partenaires notamment la DP, la CTB et le BCD.
La reprise des activités des exportateurs des produits halieutiques	C	La reprise des activités de 2 usines exportatrices reste aléatoire et compromet les exportations. Le projet a souvent évoqué la situation auprès de différents partenaires notamment la DP, la CTB et lors des sessions de la SMCL.
Persistance de l'utilisation des engins prohibés	B	Ces engins favorisent la destruction des ressources halieutiques, l'ensablement et l'ensablement du chenal. La DP continue de lutter contre ces mauvaises pratiques avec les moyens dont elle dispose.
L'équipement effectif des BOC	A	Il reste lié à l'exécution du marché d'acquisition selon les procédures de marchés publics békinois.
La gestion des infrastructures	B	Un mode de gestion est défini et l'expertise pour la mise en place des structures de gestion des BOC sera recrutée.

A= risque faible

B= risque modéré

C=risque élevé

Il est difficile de mesurer l'indicateur de l'objectif spécifique du projet ADEFIH sur la durée de trois ans qui apparaît très limitée. Toutefois il est à noter que le projet a largement contribué à l'atteinte de cet objectif spécifique en posant les bases de l'amélioration, de la sécurisation et de la valorisation des productions halieutiques du lac Ahémé.

Il serait indiqué que l'équipe du projet assure la mise en place effective du fonctionnement efficace du SACCE ne serait ce que pendant une saison crevettière.

Des facteurs externes importants influent sur l'atteinte de l'objectif spécifique du projet (Les productions de crevettes du lac Ahémé sont améliorées, sécurisées et mieux valorisées par des pratiques de pêche responsable, des modalités de maintenance et de conditionnement adéquate). Il s'agit essentiellement du désensablement du chenal Aho non exécuté jusqu'à ce jour et de la reprise effective des activités par deux usines exportatrices sur les trois présentes à ce jour

Par ailleurs, la durée d'un projet tel qu'ADEFIH, comprenant des investissements

4.2.6 Leçons apprises et recommandations

- l'inscription du Bénin sur la liste unique des pays exportateurs des produits de pêche vers l'UE donc de la reprise des exportations, ce qui permettra l'amélioration des revenus des acteurs si les exportations reprenaient et par conséquent la réduction de la pauvreté au sein des communautés de pêche
 - la mise en place de l'ABSSEA par rapport à laquelle les BOC et PFT occupent une place de choix dans le dispositif d'amélioration des conditions sanitaires des produits de pêche
- Les acquis du projet constituent des facteurs de réussite pour:

4.2.5 Impact

<p>En 2010 les activités ont été exécutées de manières efficaces et efficiente n'eut été le retard observé dans le processus des marchés publics induisant le retard dans le démarrage de certaines activités</p> <p>Quant à la durabilité et à la pertinence des actions du projet la DP considère le bon fonctionnement du SACCE comme étant l'une de sa priorité</p>	Score	Commentaires
	Efficacité	B
	Efficience	B
	Durabilité	B
Pertinence	B	

4.2.4 Critères de qualité

D=risque très élevé

lourds, objets de marchés publics à exécuter en vertu du droit béninois, doit tenir compte des réalités du pays à savoir les problèmes de lourdeur administrative dans le processus de passation des marchés publics.

Avant le démarrage de tout projet d'appui à une filiale, il serait souhaitable de s'assurer que les autres éléments de la chaîne des valeurs de la filiale ne constituent pas un blocage sérieux pour l'atteinte des objectifs du projet. Si de tels risques existent, il est important de voir dans quelle mesure trouver des solutions à ces handicaps. A cet effet, il serait recommandé de s'orienter dans le cadre de l'appui à une filiale vers l'option Programme pouvant couvrir toute la filiale.

Résultat 1 : Les conditions sanitaires de production, de collecte et de transport des produits de la pêche sont améliorées autour du lac Ahémé									
Indicateurs	E	G	de réalisation	Baseline (taux réel fin 2009)	Progrès année 2010	Commentaires			
2 BOC et 12 PFT construites				65,00%	Les travaux sont terminés et livrés dans les prochains jours (85%)				
295 CIN achetées				100,00%					
50 collecteurs et mareyeuses formés aux BPH et BPF	X	X		100 00%	98 mareyeuses et 2 collecteurs supplémentaires ont été formés en décembre 2010				
400 pêcheurs équipés et formés aux BPH BPP et BPG	X			100 00%	400 pêcheurs supplémentaires ont été formés en novembre 2010 et seront équipés début janvier 2011				
Accès des véhicules aux PFT aisés				40,00%	Les travaux d'aménagement des pistes sur financement à 2 actions D'une part l'aménagement sommaire de la partie nationale n'ont toujours pas démarré (40%) des pistes réalisées par le projet et d'autre part l'aménagement des pistes sur le budget national				
SACCE fonctionnel	X			40 00%	L'ensemble des activités du projet concourent à la fonctionnalité effective du SACCE				

Progrès : B

4.3 1 Indicateurs

4.3 Résultat 1

Le risque majeur lié à ce résultat est le retard dans la réalisation des travaux de construction des infrastructures de débarquement et de leur équipement. Par ailleurs, une gestion pérenne des infrastructures et de leurs activités est essentielle. A cette fin, une expertise devra accompagner la mise en place des structures de gestion des BOC et PFT.

Les travaux d'aménagement des pistes sur budget national n'ont pas encore commencé. Leur réalisation avant la fin du projet semble peu probable. De ce fait, il apparaît utile de poursuivre les actions en direction du MAEP en vue de la réalisation effective de ces pistes qui revêtent un intérêt capital pour la valorisation des différentes infrastructures mises en place.

4.3.4 Risques et hypothèses

En 2010, 400 pêcheurs et 100 mareyeuses et collecteurs supplémentaires ont été formés aux bonnes pratiques. Au total près de 10% des pêcheurs du lac Ahémé ont été ainsi formés et équipés. Ces formations supplémentaires ont été rendues possibles grâce à l'apport du reliquat du PAMRAD.

Actuellement les travaux de construction des infrastructures sont terminés. Les bâtiments ont été provisoirement réceptionnés les 12 et 13 août 2010. L'équipement sera installé fin janvier 2011. Pour une gestion pérenne de ces infrastructures, un mode de gestion a été défini.

Les infrastructures de débarquement, l'amélioration de l'accès à celles et les formations de près de 1000 acteurs à la base concourent bien évidemment à l'amélioration des conditions sanitaires des produits halieutiques.

4.3.3 Analyse des progrès réalisés

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
1 Construire 2 BOC et 12 PFT des produits de la pêche			X		
2 Equiper les collecteurs en saisons isothermes et les former aux BPH et PBF					
3 Equiper et former les pêcheurs en bonnes pratiques de collecte et de maintenance des produits de la pêche		X			
4 Améliorer les pistes d'accès aux infrastructures de maintenance et de conditionnement des produits				X	L'aménagement des pistes sur financement de la partie nationale n'a pas encore commencé

4.3.2 Bilan activités

Progrès : B	Résultat : Les capacités de l'Autorité Compétente en matière de contrôle sanitaire des produits de la pêche et de formation des acteurs à la base sont renforcées
-------------	---

4.4.1 Indicateurs

4.4 Résultat 2

De ce résultat, il ressort que les projets de cette nature méritent des actions par anticipation en ce qui concerne les marchés publics et il est indiqué que la planification opérationnelle tiennent compte des lourdeurs administratives liées au processus des marchés publics. Aussi il est souhaitable que l'équipe du projet puisse suivre la gestion des infrastructures et le SACCE pour cette saison crevettière.

4.3.7 Leçons apprises et recommandations

Le taux d'exécution du résultat 1 au 31 décembre 2010 est de 104% compte tenu de l'exécution de certaines activités liées au reliquat à transférer du PAMRAD bien que le transfert ne soit pas effectif. Le détail de l'exécution budgétaire est en annexe

4.3.6 Exécution budgétaire

Score	Commentaires
B	En 2010 les activités ont été exécutées de manières efficaces et efficiente n'eut été le retard observé dans le processus des marchés publics induisant le retard dans le démarrage de certaines activités
B	
B	Quant à la durabilité et à la pertinence des actions du projet la DP considère le bon fonctionnement du SACCE comme étant l'une de sa priorité Pour plus de durabilité une équipe de gestion des infrastructures dans laquelle sont impliqués les différents bénéficiaires (pêcheurs mareyeurs élus locaux ATEP) sera mise en place
B	
	Pertinence

4.3.5 Critères de qualité

Indicateurs	E	G	Baseline (taux de réalisation réel fin 2009)	Progrès année 2010	Commentaires
Personnel de l'AC formé		X	15 00%		Le budget prévu pour cette activité a été réduit suite au gap financier
Laboratoire national	X		0 00%		Le chromatographe a été livré au laboratoire. La formation à son utilisation n'a pas encore eu lieu (85%)
Manuels didactiques conçus et utilisés pour les formations	X	X	100 00%		1370 manuels didactiques supplémentaires ont été conçus afin de les distribuer aux pêcheurs collecteurs et mareyeurs formés au cours de l'année 2010

Suivant cette logique de considérer l'ensemble des populations riveraines du lac comme public-cible des sensibilisations aux bonnes pratiques, un matériel

durée de 3 mois

actuellement diffusée sur 2 radios locales (Radio Kpassé et Mono FM) et ce pour une radiophonique de l'année 2009, une nouvelle vague d'émissions hebdomadaires est communautés riveraines du lac Ahémé, et suite au succès de la campagne Afin d'étendre la sensibilisation aux bonnes pratiques à l'ensemble des

didactiques illustrés utilisés lors des formations.

manutention. Les personnes formées ont également toutes reçu les manuels aux bonnes pratiques d'hygiène et aux bonnes pratiques de collecte et de pratiques de pêche responsable, aux bonnes pratiques de gestion environnementale, Un total de 800 pêcheurs et 151 collecteurs et mareyeuses ont été formés aux

manipulation des produits dans le respect des conditions d'hygiène les plus strictes.

La qualité des produits de pêche dépend de l'amélioration des pratiques de

4.4.3 Analyse des progrès réalisés

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
1 Former le personnel nécessaire pour assurer les fonctions régaliennes de contrôle et de suivi des produits halieutiques					Suite au gap financier le budget de cette activité a été réduit. En effet avec la mise en place de l'ABSSEA avec l'appui de la CTB il a été jugé par la SMCL plus pertinent de laisser cette activité au fond FAREC appuyant la mise en place de l'ABSSEA
2 Participer à l'équipement des laboratoires nationaux d'analyse et de contrôle de la filière crevette d'exportation			X		
3 Concevoir et réaliser des matériels didactiques illustrés à l'intention des acteurs à la base pour faciliter leur formation			X		
4 Former les communautés de pêcheurs aux pratiques de pêche responsable et à la protection de l'environnement			X		(voir activité 1.3)

4.4.2 Bilan activités

à la règle)

De ce résultat, il convient de retenir la difficulté de suivi des activités liées à deux projets (ABSSEA et ADEFIH) et le gain en coût et temps des marchés publics passés en règle plutôt qu'en cogestion (marché chromatographique qui a passé de la cogestion

4.4.7 Leçons apprises et recommandations

Le résultat 2 est exécuté financièrement à hauteur de 35% au 31 décembre 2010. Bien que le chromatographe soit réceptionné en 2010, le paiement ne sera effectif qu'en 2011.

4.4.6 Exécution budgétaire

	Score	Commentaires
Efficacité	B	
Efficience	B	
Durabilité	B	
Pertinence	B	

4.4.5 Critères de qualité

Le risque lié à ce résultat concerne le fonctionnement pérenne du Laboratoire de Contrôle de Sécurité Sanitaire des Aliments. Le chromatographe en phase vapeur couplé à la détection par spectrométrie de masse en tandem a été livré au laboratoire central le 26 novembre 2010. La formation du personnel à son utilisation n'a pas encore eu lieu car le personnel n'est pas encore installé.

4.4.4 Risques et hypothèses

didactique destinée aux jeunes à partir de 14 ans a été conçue. Ce jeu, variante d'un jeu de société « Ludo » très apprécié dans la région, a été produit en 300 exemplaires afin d'être distribués dans les écoles, les ONG et associations travaillant dans l'éducation à l'environnement, etc. Il rencontre un réel succès auprès des jeunes.

4.5 Résultat 3

4.5.1 Indicateurs

Résultat : Des études et des activités complémentaires sont réalisées pour assurer la pérennité et la qualité des productions halieutiques		Indicateurs		E	G	Baseline (taux de réalisation réel fin 2009)	Progrès année N	Commentaires
Fours Chorkors de démonstration construits		X	X	X		85 00%	Les fours sont actuellement utilisés et les bénéficiaires en sont particulièrement fiers (100%)	
Mangroves présentent autour des BOC et PFT		X				80,00%	100%	L'activité n'a pas eu lieu en 2010 toutefois elle a été suivi
Zones reboisées sur les bassins versants		X	X	X		60 00%	Suite à une décision de la SMCL le budget de l'activité 3 1 a été utilisé pour reboiser 20 ha sur la commune de Comé (100%)	
Latrines construites et utilisées		X	X	X		10 00%	Suite à la lourdeur administrative liée aux marchés publics, les travaux ont démarré avec retard Un comité de gestion par village sera également mis en place (50%)	

Progrès : B

Commentaires (uniquement si la valeur est -)	Déroulement				Activités
	++	+	+/-	-	
Comme dit ci-dessus suite à une décision de la SMCL le budget de cette activité a été utilisée pour reboiser les bassins versants En effet une étude poussée du cabinet ROCHE effectuée en 2000 détaillée très clairement les causes de l'envasement					1 Réaliser une étude sur les causes de l'envasement du chenal d'approvisionnement en eau salée du lac Ahémé pour proposer des solutions
En 2010 20 ha de bassins versants ont été reboisés				X	2 Participer au reboisement antiérosif des bassins versants et à la restauration des mangroves
				X	3 Construire les fours chorkors dans les villages de pêcheurs pour diminuer la consommation du bois de feu
				X	4 construire des latrines dans les villages de pêcheurs en bordure du lac Ahémé

4.5.3 Analyse des progrès réalisés

Ces activités orientées vers l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie des communautés riveraines du lac ont un impact positif sur les personnes mais également sur les ressources du lac qui constituent la source principale de revenus d'une grande partie des habitants de la zone d'intervention du projet

En 2010, l'ONG ADIR a exécuté pour le projet, une nouvelle campagne de reboisement antiérosif des bassins versants 28 bénéficiaires ont mis en terre un total de 50 000 plants sur une superficie de 20 ha de la commune de Comé, rive Ouest du lac

Les fours Chorkors ont été remis au projet le 25 janvier 2010. Les bénéficiaires, à savoir les femmes du groupement Mahugnon du village de Dado sont particulièrement satisfaites du centre de fumage réalisé par le projet. La motivation du groupement de femmes à pousser l'ONG ID Pêche à postuler pour le programme de micro-intervention 2010 (MIP). Ainsi la construction du centre de fumage a permis l'installation d'une école maternelle pour les enfants du village. Le bâtiment servira également à l'alphabétisation d'adultes et au déroulement de certaines activités éducatives et de sensibilisation des populations

Il aurait été préférable pour la pérennité du projet que le problème du désensablement ait été mieux étudié. Avant le démarrage de ce projet le désensablement aurait dû être un préalable ou être inclus en tant qu'activité dans le projet. La lourdeur administrative dans le processus de passation des marchés de latrines a retardé la signature des contrats et par conséquent le démarrage à temps des travaux de construction des latrines.

4.5.7. Leçons apprises et recommandations

Le taux d'exécution financière du résultat à la date du 31 décembre 2011 est de 34%. Ceci s'explique par le fait que la construction des latrines n'a démarré qu'à fin novembre 2010.

4.5.6. Exécution budgétaire

	Score	
Commentaires	B	Efficacité
	B	Efficience
	B	Durabilité
	B	Pertinence

4.5.5. Critères de qualité

La construction des latrines revêt une importance à ne plus démontrer en matière d'hygiène et d'assainissement de base. Trois entreprises sur les quatre adjudicataires ont effectivement démarré les travaux de construction des latrines le 22 novembre 2010. Un total de 61 blocs de latrines VIP à double fosses étanches sera construit dans les villages rivaux du lac Ahémé. Le suivi de ses travaux est fait régulièrement par le cabinet chargé du contrôle des travaux ainsi que par l'équipe du projet. Un mode de gestion a été retenu de commun accord avec les Chefs de village et les Chefs d'arrondissement concernés.

4.5.4. Risques et hypothèses

5 Bénéficiaires

Au nombre des bénéficiaires directs figurent les pêcheurs et mareyeuses, l'Autorité Compétente et les opérateurs privés.

Au titre de l'année 2010, les pêcheurs et mareyeuses et collecteurs ont été formés et sensibilisés sur les BPH, les BPGF. Ces formations sont utiles pour l'amélioration des conditions sanitaires des produits de pêche. De plus, les pêcheurs formés sont organisés en comités dont les rôles sont entre autres la bonne gestion de leur matériel et de leur environnement. Ceci devrait donc permettre de façon durable le renouvellement du matériel et de mieux gérer leur environnement direct, source de leurs revenus. Ces acteurs ont bénéficié des plants pour le reboisement des bassins versants contribuant ainsi à l'amélioration de leur cadre de vie.

La gestion du centre de fumage est assurée par le groupement de 52 femmes mareyeuses du village de Dado. La construction du centre de fumage a motivé les femmes du groupement à solliciter un appui pour la construction d'une école maternelle réalisée grâce au financement MIP.

Ces acteurs à la base, à travers leurs représentants à la SMCL participent aux prises de décisions

L'Autorité Compétente à travers la Direction des Pêches est bien impliquée dans la gestion du projet. Elle est non seulement le maître d'ouvrage délégué pour la réalisation des infrastructures, mais également membre actif de la SMCL et du CTS qui constituent les organes clés dans la gestion du projet. Il faut noter également que le Responsable du projet est issu de l'Autorité Compétente.

Les opérateurs privés, exportateurs de produits de pêche sont également associés aux prises de décision car ils sont aussi membres de la SMCL et dirigent le Comité Technique de Suivi du projet. Ils ont joué un rôle primordial dans le choix des équipements des infrastructures et sur les orientations techniques de ces infrastructures.

Quant aux bénéficiaires indirects, à savoir les communautés riveraines du lac Ahémé, les activités ont été organisées à leur endroit notamment les séances de restitution des formations et le LUD'ECO. Egalement des comités de gestion qui seront formés auront en charge la gestion durable des latrines en construction. Ces latrines sont destinées à toute la population riveraine du lac Ahémé.

Les retombées économiques des activités du projet permettront à l'ensemble de la population de la zone d'intervention d'améliorer leur niveau de vie de limiter l'exode des bras valides des villages.

6 Suivi des décisions prises par la SMCL

De façon générale, les décisions de la SMCL s'adressent soit à l'équipe du projet, soit aux structures partenaires. Elles visent essentiellement à assurer la gestion efficace et durable du projet. Elles sont souvent relatives à l'implication des partenaires pour lever les goulots entravant la bonne exécution des activités, la création du cadre de concertation des projets du sous secteur pêche et la pérennité des actions du projet à travers l'implication des agents des CeRPA dans les activités du projet.

7 Annexes

Planification opérationnelle Q1-2011

Activités M&E

Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

ANNEXE 1 : PLANIFICATION OPERATIONNELLE 2011 ADEFIH

Code	Activité	Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3			Responsable
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
R.1.	LES CONDITIONS SANITAIRES DE PRODUCTION, DE COLLECTE ET DE TRANSPORT DES PRODUITS DE LA PÊCHE SONT AMÉLIORÉES SUR LE LAC AHÉMÉ										
A.1.1	Construire les 2 BOC et les 12 PFT			X	X						MOD
	Mise en place des équipements des BOC			X	X						UGP
	Assurer l'expertise pour la mise en place des structures de gestion des BOC & PFT		X								UGP
	Vulgariser le mode de gestion des BOC & PFT		X								Consultant
	Installer les structures de gestion			X	X						Consultant
	Former les membres de la structure de gestion des BOC/ PFT			X	X						UGP
	Choisir une structure de sensibilisation des acteurs et consommateurs		X	X							UGP
	Mettre à disposition le fonds de roulement pour le fonctionnement des BOC et PFT à travers une convention				X			X			UGP
	Organiser l'inauguration des infrastructures					X					UGP
	Suivre les structures de gestions des BOC/ PFT pendant la saison crevettière 2011			X	X	X	X	X	X	X	UGP
A.1.2	Équiper et former les collecteurs et mareyeuses aux BPH et BPF										
	Suivre la campagne radiophonique de sensibilisation	X	X	X	X						UGP/Radio
	Suivre les restitutions des formations des acteurs à la base	X	X	X							UGP
A.1.3	Équiper et former les pêcheurs aux BP de collecte et de maintenance										

Code	Activité	Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3			Responsable
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
	Remettre les équipements aux pêcheurs	X									UGP
A.1.4	Améliorer les pistes d'accès										
	Suivre le DAO pour l'amélioration des pistes sur contrepartie nationale	X	X	X	X						UGP
	Attribuer le marché pour les travaux d'aménagement				X						MAEP
R.2.	LES CAPACITÉS DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE EN MATIÈRE DE CONTRÔLE SANITAIRE DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE FORMATION DES ACTEURS A LA BASE SONT RENFORCÉES										
A.2.1	Former le personnel nécessaire pour assurer les fonctions de										
	Former les personnel des établissements à terre				X	X					Consultant
	Former les inspecteurs de l'Autorité Compétente				X	X					ABSSA
A.2.2	Participer à l'équipement des laboratoires nationaux d'analyse										
	Former le personnel du LCSSA à l'utilisation du chromatographe			X	X						Fournisseur chromat
	Lancer l'AO pour l'acquisition du matériel complémentaire du LCSSA	X									UGP
	Choisir le fournisseur pour le matériel complémentaire			X							UGP/CTB/DP
	Réceptionner le matériel complémentaire du LCSSA				X						UGP/CTB/DP
	Mettre en place les fonds pour le renforcement de la surveillance des plans d'eau				X			X			UGP/CTB/
A.2.3	Concevoir et réaliser le matériel didactique										
A.2.4	Former les communautés de pêcheurs aux pratiques de pêche responsable et aux BPE										

Code	Activité	Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3			Responsable
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
R.3.	DES ÉTUDES ET DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES SONT RÉALISÉES POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ ET LA QUALITÉ DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES										
A.3.1	Réaliser une étude sur la cause de l'envasement du lac	X	X	X							UGP
A.3.2	Suivre le désenvasement du chenal par le PADPPA Participer au reboisement anti-érosif et à la restauration des mangroves										
A.3.3	Construire les fours Chorkor										
A.3.4	Réaliser la clôture du centre de fumage de Dado Construire des latrines	X	X	X							UGP/Prestataire
	Suivre l'exécution des travaux de construction des latrines	X	X	X	X						UGP
	Réceptionner les travaux de construction des latrines					X					UGP
	Organiser les comités villageois de gestion des latrines		X								UGP/ DDS
	Former les comités villageois de gestion des latrines		X	X							MC/SHAB
Z.	ACTIVITÉS GÉNÉRALES DE GESTION										
	Mettre à disposition le fonds de roulement pour le fonctionnement du LCSSA à travers une convention					X			X		UGP/CTB
	Promouvoir le jeu LUD'ECO!	X	X	X	X	X					UGP
	Cercle de développement du personnel			X							UGP

Légende: X: activité planifiée dans courant du mois

Annexe 2

ACTIVITES DE MONITORING ET EVALUATION DU PROJET ADEFIH EN 2010

Période	Activités	Observations
29 janvier 2010	6 ^{ème} session de la SMCL	
Du 19 au 24 mars 2010	Audit financier du projet	Cabinet DELOITTE
29 juillet 2010	SMCL de clôture du PAMRAD	Transfert reliquat à ADEFIH
Du 23 Août au 03 septembre 2010	Evaluation finale du projet	SOFRECO
Septembre 2010	Evaluation de la qualité des prestations de la CTB 2010	SOUTH RESEACH
1 ^{er} octobre 2010	7 ^{ème} session de la SMCL	
6 octobre 2010	Audit de la Cour des Comptes belge	
2 décembre 2010	3 ^{ème} session extraordinaire de la SMCL	

Budget vs Actuals (Year to Date, Last 5 years) of BEN0601311

Project Title: **PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES HALIEUTIQUES DU BENIN**

Budget Version: **G1**

Currency: **EUR**

YTD: **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to					Total	Balance	% Exec
				2007	2008	2009	2010	2011			
01 Frais de personnel			146,960.00	7,392.53	36,722.74	50,142.64	147.88	93,405.78	53,554.22	64%	
01 Assistance technique	REGIE		71,000.00	14,782.29	17,997.29	19,677.24	0.00	52,456.81	18,543.19	74%	
02 Staff national	COGES		75,960.00	620.50	21,021.41	24,661.01	147.88	46,450.80	29,509.20	61%	
03 Assistants Juniors	REGIE		0.00	-8,010.26	-3,295.96	5,804.38	0.00	-5,501.83	5,501.83	?	
02 Investissements			64,266.53	32,974.60	30,724.89	2,046.50	0.00	65,745.99	-1,479.46	102%	
01 Véhicules	REGIE		56,426.53	30,995.40	22,570.48	1,382.16	0.00	54,948.04	478.49	99%	
02 Equipement bureau	COGES		5,000.00	1,979.20	4,400.90	664.34	0.00	7,044.44	-2,044.44	141%	
03 Equipement complémentaire	COGES		3,840.00		3,753.51		0.00	3,753.51	86.49	98%	
03 Frais de fonctionnement			85,200.00	12,200.26	31,770.68	42,035.90	0.00	86,006.83	-806.83	101%	
01 Frais entretien, assurance véhicules	COGES		13,500.00	2,783.82	7,854.83	7,662.80	0.00	18,301.45	-4,801.45	136%	
02 Frais de fonctionnement véhicules	COGES		10,500.00	1,911.80	4,260.19	6,706.71	0.00	12,878.70	-2,378.70	123%	
03 Communications	COGES		18,000.00	1,517.04	2,778.68	12,302.17	0.00	16,597.89	1,402.11	92%	
04 Fournitures de bureau	COGES		7,200.00	817.71	1,583.15	1,880.25	0.00	4,281.11	2,918.89	59%	
05 Autres frais de fonctionnement	COGES		36,000.00	5,169.89	15,293.83	13,483.97	0.00	33,947.68	2,052.32	94%	
04 Audit et suivi et evaluation			48,902.04	266.18		34,207.00	0.00	34,473.18	14,428.86	70%	
01 Evaluation mi parcours	REGIE		13,902.04				0.00	0.00	13,902.04	0%	
02 Evaluation finale	REGIE		20,000.00			22,117.00	0.00	22,117.00	-2,117.00	111%	
03 Audit	REGIE		15,000.00	266.18		12,090.00	0.00	12,356.18	2,643.82	82%	

	REGIE	COGEST	TOTAL	100,743.78	73,795.96	88,926.87	143,230.50	406,697.10	105,324.85	79%
	512,031.95	1,987,968.05	2,500,000.00	392,531.09	1,037,971.34	424,188.08	147,88	1,854,838.39	133,129.66	93%
				493,274.87	1,111,767.30	513,114.95	143,378.38	2,261,535.49	238,464.51	90%



Budget vs Actuals (Year to Date Last 5 years) of BEN0601311

Project Title: **PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES HALIEUTIQUES DU BENIN**

Budget Version: **G1**

Currency: **EUR**

YID: **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to					Expenses		Balance	% Exec
				2007	2008	2009	2010	2011	Total			
01 Frais de personnel			146,960.00	7,392.53	35,722.74	50,142.64	147,88	93,405.78	53,554.22	64%		
01 Assistance technique	REGIE		71,000.00	14,782.29	17,997.29	19,677.24	0,00	52,456.81	18,543.19	74%		
02 Staff national	COGES		75,960.00	620.50	21,021.41	24,661.01	147,88	46,450.80	29,509.20	61%		
03 Assistants juniors	REGIE		0,00	-8,010.26	-3,295.96	5,804.38	0,00	-5,501.83	5,501.83	2%		
02 Investissements			64,266.53	32,974.60	30,724.89	2,046.50	0,00	65,745.99	-1,479.46	102%		
01 Véhicules	REGIE		55,426.53	30,995.40	22,570.48	1,382.16	0,00	54,948.04	478.49	99%		
02 Equipement bureau	COGES		5,000.00	1,979.20	4,400.90	664.34	0,00	7,044.44	-2,044.44	141%		
03 Equipement complémentaire	COGES		3,840.00	1,979.20	4,400.90	664.34	0,00	3,753.51	86.49	98%		
03 Frais de fonctionnement			85,200.00	12,200.26	31,770.68	42,035.90	0,00	86,006.83	-806.83	101%		
01 Frais entretien, assurance véhicules	COGES		13,500.00	2,783.82	7,864.83	7,662.80	0,00	18,301.45	-4,801.45	136%		
02 Frais de fonctionnement véhicules	COGES		10,500.00	1,911.80	4,260.19	6,706.71	0,00	12,878.70	-2,378.70	123%		
03 Communications	COGES		18,000.00	1,517.04	2,778.68	12,302.17	0,00	16,597.89	1,402.11	92%		
04 Fournitures de bureau	COGES		7,200.00	817.71	1,583.15	1,880.25	0,00	4,281.11	2,918.89	59%		
05 Autres frais de fonctionnement	COGES		36,000.00	5,169.89	15,293.83	13,483.97	0,00	33,947.68	2,052.32	94%		
04 Audit et suivi et evaluation			48,902.04	266.18	15,293.83	34,207.00	0,00	34,473.18	14,428.86	70%		
01 Evaluation ml parcours	REGIE		13,902.04	266.18	15,293.83	34,207.00	0,00	34,473.18	14,428.86	70%		
02 Evaluation finale	REGIE		20,000.00			22,117.00	0,00	22,117.00	-2,117.00	111%		
03 Audit	REGIE		15,000.00	266.18	1,111,767.30	12,090.00	0,00	12,356.18	2,643.82	82%		

REGIE	512,031.95	100,743.78	73,795.96	88,926.87	143,230.50	406,697.10	105,334.85	79%
COGEST	1,987,968.05	392,531.09	1,037,971.34	424,188.08	147,88	1,854,838.39	133,129.66	93%
TOTAL	2,500,000.00	493,274.87	1,111,767.30	513,114.95	143,378.38	2,261,535.49	238,464.51	90%

